



FORMATION
SST FORMATION INITIALE

<i>FORMATION SST Initial INTER</i>	2 Jours	200€ nets/ pers
<i>Tarif en INTRA</i>	2 Jours	1300€ nets/ groupe (10 personnes maximum)

Public concerné :

Tout public

L'objectif de la formation :

Etre capable de :

- ✓ Connaître les principes de base de la prévention,
- ✓ Rechercher les risques pour protéger,
- ✓ Examiner une victime,
- ✓ Alerter les secours et secourir une victime jusqu'à la prise en charge des secours spécialisés.

L'intervenant :

Consultant Formateur en prévention d'entreprise

I^{PRP} : Intervenant en Prévention des Risques professionnels agréé 2015-14

Créateur de jeux pédagogiques sur le sujet de la prévention

La pédagogie :

Apports théoriques et méthodologiques de l'animateur

Exercices et analyses

Travaux sur le plan d'intervention sécurité

Les outils pédagogiques

Vidéoprojecteur

Mannequins pour simulation de secours & tout le matériel réglementaire

Livret SST (support de l'INRS) remis à chaque apprenant

Remis à chaque apprenant



Evaluations

Quiz de validation d'acquis des connaissances méthodologiques et théoriques

Evaluation à chaud (questionnaire de fin de stage)

ZOOM : Une carte nominative est remise à l'entreprise pour chaque stagiaire certifié (carte valable 2 ans / reconnue par l'INRS)



Coef Continuu

43 Avenue Foch - 54000 Nancy

Rue du Général de Reffye - 88000 Epinal

09 81 97 72 46

www.coefcontinuu.com



SARL au capital de 58 200€

SIRET : 523 911 279 000 25

N° activité OF : 41540286154

APE : 8559 A



PROGRAMME PEDAGOGIQUE SST FORMATION INITIALE

LE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Les accidents du travail dans l'entreprise
L'intérêt de la prévention des risques professionnels
Le rôle du sauveteur Secouriste dans le Travail

RECHERCHER LES RIQUES PERSISTANTS POUR PROTEGER

Identifier les sources de risques réelles ou supposées dans la situation concernée
Repérer les personnes qui pourraient être exposées
Définir les actions à réaliser et permettant la suppression éventuelle des risques identifiés.
Repérer les matériels spécifiques permettant cette suppression
Assurer ou faire assurer, par la personne la plus apte et pour une suppression permanente, la mise en œuvre de ces matériels
Faire en sorte de rendre impossible, lorsque la suppression du risque identifié ne peut être envisagée de manière réaliste, l'exposition de quiconque à ce risque.
En cas d'impossibilité de suppression ou d'isolement du (des) risque(s) identifié(s), reconnaître les situations dans lesquelles il pourra, sans risque pour lui-même, dégager la victime.

EXAMINER LA VICTIME ET FAIRE ALERTER

Reconnaître suivant un ordre déterminé, la présence d'un ou plusieurs des signes indiquent que la vie de la victime est menacée.
Est-ce que la victime :
- Saigne abondamment, s'étouffe ?
- Répond aux questions ?
- A le cœur qui bat ?
- Respire ?
Associer au(x) signes(s) décelé(s) le(s) résultat(s) à atteindre
Dans le cas où il y a manifestation de plusieurs signes, définir l'ordre de priorité des résultats à atteindre.
Identifier, en fonction de l'organisation de l'entreprise, qui alerte ? Et dans quel ordre ?
Choisir parmi les personnes présentes et selon des critères bien prédéfinis, celle qui est la plus apte pour déclencher l'alerte.
Définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention.
Donner à la personne choisie les consignes et les informations pertinentes pour assurer une transmission efficace du message d'alerte.
Organiser l'accès des secours sur les lieux de l'accident, le plus près possible de la victime.

SECOURIR

Déterminer l'action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre, que l'on a déduite de l'examen préalable.
Mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée
Vérifier, par observation de la victime, l'atteinte et la persistance du résultat attendu et l'apparition de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés.

SITUATIONS INHERENTES AUX RIQUES SPECIFIQUES

A la profession (bâtiment, Industrie Chimique...)
A l'entreprise
Conduites particulières à tenir :
Face à certains types de saignements abondants (point de compression au creux de la salière, sur l'artère sous-clavière).
Utilisation de matériel de protection spécifique.

EVALUATION DES SST

Un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du ou des formateurs.

Toutefois, pendant la période transitoire précédant la sortie de l'arrêté relatif à la formation de SST les CRAM -CGSS qui le désire pourront continuer à mettre en place un contrôle de comportement, tel que défini dans la circulaire PAT N°981-85 du 17 /12/85 et la circulaire DPRP N°46-93 du 18/08/93